

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2014

PRESENTS : M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, GERBAUD, ROBICHON, PRUGNEAUX
ABSENTS : Mme BRIFFAUD et M.M. GABORIT et ROULLEAU (excusés)

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mr Olivier SACHOT a été désigné secrétaire de séance.

1 – TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2015

Un tirage au sort a été effectué, à partir des listes électorales des communes de Chavagnes-les-Redoux et de Monsireigne. Les trois jurés désignés pour figurer sur la liste préparatoire du jury criminel de la Cour d'Assises de la Vendée pour l'année 2015 sont :

☞ LE BARBIER née MIGNER
Bénédicte, 1 impasse du Verger, Chavagnes-les-Redoux,

☞ CHARRIER née GENAIS Marie-Françoise, 19 impasse des Rousselleries, Chavagnes-les-Redoux,

☞ MANGAS née PEQUIN Paulette, 6 la Gare de Monsireigne.

2 - ATTRIBUTION DU MARCHE VOIRIE

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence pour les travaux de voirie 2014, quatre offres ont été déposées en mairie. La commission voirie s'est réunie le jeudi 19 juin pour faire l'analyse de ces offres. Au vu du critère de jugement (prix et valeur technique) la commission propose au conseil de retenir l'offre de l'entreprise COLAS Centre Ouest de Fontenay-le-Comte, pour un montant de 97 580.50 € H.T.. Après délibération, le conseil décide d'attribuer le marché à cette entreprise et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint à la voirie à signer le marché à intervenir.

3 – DENOMINATION DE L'AIRE DE LOISIRS

La commission « aire de loisirs » propose qu'elle s'appelle « Aire de loisirs de la Métairie ». Le conseil accepte cette dénomination.

La commission réunie le 12 juin, a défini les emplacements des jeux et les allées. L'aire est maintenant accessible à tous. Un sentier de sable a été créé, ainsi qu'un rouan de boules. Une table, un ensemble de jeux et deux buts de football ont été installés. Il reste la pose d'un panneau indiquant les consignes d'utilisation et de sécurité.

La commune remercie la collaboration de Laurent GUIGNARD, qui a apporté ses compétences professionnelles dans le domaine de la mise aux normes de ces jeux

4 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAU- TE DE COMMUNES

Le conseil de communauté, lors de sa séance du 27 mai dernier, a pris une délibération relative à la modification des statuts de la Communauté de Communes. Un article 2-10 « La construction, l'acquisition, la gestion et la mise en location de bâtiments à vocation de Maison de Santé Pluridisciplinaire » est ajouté à l'article 2. Le conseil doit délibérer sur cette modification des statuts.

Le Maire informe le conseil que ce projet a été mené avec le conseil communautaire précédent. Le bâtiment sera construit dans la zone des Lilas à Pouzauges, zone qui accueille actuellement la Poste, l'épicerie communautaire. D'autres projets pourraient se réaliser dans d'autres communes du Pays de Pouzauges.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte la modification des statuts en y ajoutant l'article 2-10.

5 – TRANSFERT DE DOMANIALITE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il était prévu que le Département devienne propriétaire de la voie de liaison (entre le RD 113 et 23) en échange de la RD 23 pour 1150 ml et de la RD 2113 (Rue du Puits Bernier) seulement après réhabilitation de la partie de la RD 23. La remise en état de cette voirie étant effective, l'agence routière départementale demande de procéder à ce transfert. Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte ce transfert. La commission permanente du conseil Général prendra ensuite une délibération dans les mêmes termes afin d'entériner ces transferts de domanialité.

6 – LOCATION PRECAIRE DU LOGEMENT 38 RUE DE ROCHEREAU

Ce logement est disponible au 1^{er} juillet. Le Maire informe le conseil que suite à la vente du fonds de commerce du café par Mr SIMON, des futurs locataires des locaux communaux pourraient être intéressés par ce logement. Le Maire propose, en attendant, de le mettre en location en établissant un bail précaire, qui prévoirait un délai de préavis du bailleur de 2 mois. Le conseil accepte et décide de fixer le loyer à 330 € mensuel.

7 – DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

LOGEMENT 4 BIS PLACE DE L'EGLISE

Accord du devis d'Alexis CHARRIER pour changer une porte en haut de l'escalier, faire des raccords de trous au plafond de la salle de bain, pour 694.75 € H.T.

Accord du devis de Jean-Guy GALLEY pour la peinture des plafonds et des portes– le décollage de papier peint et la pose de toile de verre, pour 3 295.06 € H.T.,

- **EGLISE** : Accord du devis de Frédéric CHATEVAIRE pour la réfection des pierres du porche, pour 2 225€ H.T.,

- **CAFE** : Accord du devis de Frédéric CHATEVAIRE pour maçonner les pierres cassés au mortier pour 1862.00 € H.T., + le

muret devant le café, même entreprise, pour 1 197 € TTC

8 – INFORMATIONS DIVERSES

1) **Marianne du Civisme** :

L'association vendéenne des anciens maires a décidé de récompenser, par un trophée et un diplôme, les 3 premières communes ayant obtenu le meilleur taux de participation électorale aux élections municipales. La commune de Monsireigne est lauréate du diplôme Or de la Marianne du Civisme dans la strate des communes de 501 à 1000 électeurs inscrits (taux de participation de 82.86 %), exéco avec la commune de Triaize. Le diplôme a été remis lors de l'assemblée générale des Maires et Présidents de Communautés de Vendée, le vendredi 20 juin. Le trophée sera, quant à lui, remis lors de la cérémonie des vœux en 2015.

2) **Mission Locale du haut Bocage** :

dans le cadre de sa démarche de sensibilisation auprès des mairies, un référent local doit être désigné pour optimiser les relations et la communication avec la mission locale. Mr Michel BOCQUIER sera le référent

3) **Bulletin municipal** :

La commission s'est réunie le mardi 17 juin. Elle a décidé de demander des devis à plusieurs prestataires pour l'édition du bulletin. Une gazette serait faite en milieu d'année, pour donner diverses informations à la population. La prochaine réunion est fixée au mardi 8 juillet pour avancer dans l'édition de cette gazette, qui serait distribuée en septembre.

4) **Les membres du conseil**

municipal ont été invités par Mr Denis VATINEL, conservateur du musée de la France Protestante de l'Ouest. Le conseil visitera le musée du Bois Tiffrais le samedi 6 septembre, à 16 H.

Le Maire

Michel BOCQUIER

Vu par le secrétaire : Olivier SACHOT